

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

PLOMB DANS L'EAU : L'ORDRE DES CHIMISTES INTERVIENT

Montréal, jeudi 17 octobre 2019 – L'Ordre des chimistes du Québec (OCQ) est particulièrement interpellé par le débat public portant sur le plomb dans l'eau qui a cours au Québec depuis quelques jours. L'OCQ recommande au gouvernement de piloter un exercice de concertation des experts concernés afin d'établir une norme professionnelle pour l'analyse du plomb dans l'eau, en vue de la future mise à jour de la réglementation à ce sujet. Cet exercice pourrait inclure les spécialistes de la santé publique, de l'environnement, des affaires municipales et de l'éducation.

« Le débat actuel est basé sur la méthodologie utilisée par les experts pour évaluer la concentration du plomb dans l'eau. C'est exactement ça, de la chimie ! À titre d'organisation mandatée par l'État pour assurer la protection du public dans le domaine de la chimie professionnelle, l'Ordre des chimistes est un partenaire incontournable et offre sa pleine collaboration pour la mise en place de solutions », explique M. Michel Alsayegh, président de l'OCQ.

L'OCQ a d'ailleurs déjà collaboré avec les autorités gouvernementales dans le dossier de la légionellose afin de mettre sur pied une formation sur l'entretien des tours de refroidissement.

L'OCQ rappelle l'importance de mettre à jour la *Loi sur les chimistes professionnels* afin de mieux protéger la population québécoise. « Cette modernisation, attendue depuis près de 10 ans, permettrait aux chimistes de travailler dans un cadre légal et réglementaire à jour afin d'offrir une meilleure protection aux citoyens », ajoute M. Alsayegh.

L'Ordre des chimistes du Québec (OCQ) compte plus de 3 000 membres œuvrant dans des secteurs aussi variés que la santé, l'environnement, le judiciaire, l'alimentaire ou la recherche. Sa mission est d'assurer la protection du public québécois en matière d'exercice de la chimie professionnelle, omniprésente dans la vie des Québécois. L'Ordre des chimistes du Québec fait partie des premières organisations professionnelles encadrées par l'adoption du Code des professions en 1973.

Source : Ordre des chimistes du Québec (OCQ)

Renseignements :

Robby Desjardins

450 421-4578

medias@lorangebleue.biz